



Rennes, le 7 juillet 2025

Madame la Rectrice de l'Académie de
Rennes

96 rue d'Antrain
CS10503
35705 Rennes cedex 7

**Objet : demande de recrutement sur la liste complémentaire du concours
CRPE**

Madame la Rectrice,

Nous aimerions aborder dans ce courrier la question de la liste complémentaire du CRPE qui a été établie à l'issue du concours.

Le CSAMEN du 2 juillet nous a informés que le Ministère autorisait le recrutement des listes complémentaires pour le concours du CRPE partout où c'est possible et dans la limite des plafonds d'emploi.

Les départements bretons recrutent chaque année des personnels contractuels dans l'académie mais cette possibilité ne doit intervenir qu'en seconde intention à nos yeux.

Au regard des carences en personnel devenue chroniques dans notre académie, nous vous demandons de bien vouloir privilégier l'ouverture de cette liste pour tout recrutement sur emploi vacant dans l'académie, afin de permettre à des collègues d'entrer dans le métier de façon pérenne.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au Service public d'éducation.

Tanguy JOUAULT Secrétaire académique du SE-UNSA

Robin MAILLOT Secrétaire départemental du SE-UNSA 22



Anne SEVEN Secrétaire départementale du SE-UNSA 29



Valéry LAMOURE Secrétaire départemental du SE-UNSA 35



Yves BECHARIA Secrétaire départemental du SE-UNSA 56



Tanguy NOËL Secrétaire Régional de l'UNSA Education Bretagne



Marine DELÉPINE Responsable académique Entrée métier du SE-UNSA

